



Syndicat Autonome
Groupe Casino

Saint-Etienne, le 18 Novembre 2013
Monsieur le Directeur Général
de Casino Restauration

Monsieur le Directeur Général,

Si aujourd'hui nous nous adressons directement à vous, c'est que nous nous inquiétons sur le devenir des cafétérias et sur l'avenir des salariés.

Un nouveau virage vient d'être amorcé avec l'arrivée de CAP 2014. Bien entendu, nous ne pouvons vous reprocher de rechercher des solutions pour essayer de sortir de l'impasse mais les conséquences sur l'emploi sont importantes, la baisse des heures étant conséquente.

Nous comprenons qu'il soit nécessaire de réadapter les plannings en fonction de la nouvelle organisation, mais la coupe est bien trop franche. Pour exemple, le poste de réapprovisionneur est supprimé et nous nous interrogeons sur « qui va donner à manger aux clients ? » compte tenu des moyens affectés pour faire fonctionner un service du midi.

D'autre part, certains établissements se portent bien (comme Hyères Centre Azur) et le passage en CAP 2014 oblige l'établissement à faire des objectifs à la baisse tant au niveau du chiffre d'affaires que de la masse salariale. Les salariés sont donc très inquiets et s'interrogent à propos de ce changement qu'ils jugent inopportun pour leur établissement. Hyères est l'exemple même de ce qu'il faut faire pour ne pas perdre de clients et augmenter son chiffre d'affaires tel un locataire gérant qui prendrait des initiatives pour améliorer sa prestation. Avec CAP 2014, ils redoutent le pire.

Concernant le manque d'heures, celui-ci s'est traduit par une course où tout le monde fait tout, tout le monde court partout, et personne ne sait plus vraiment quelles tâches lui sont attribuées. Quant à l'encadrement, il pallie le manque d'heures au détriment de sa vie privée et de sa santé. Le travail ne peut s'effectuer correctement ; mais ce n'est pas nouveau.

Les salariés, tout statut confondu, nous font part de leur démotivation. Difficile, voire impossible, pour nous d'avoir des paroles réconfortantes.

Monsieur le Directeur Général, nous vous demandons de tenir compte de nos soucis et appréhensions et de redonner « l'envie » et l'espoir aux salariés, par de meilleures conditions de travail. Nous vous demandons, sinon de réinjecter, du moins de ne pas supprimer autant d'heures de fonctionnement. La recherche de clients et de chiffre d'affaires ne se résolve pas par des reporting et des formules mathématiques. Il faut permettre aux salariés de travailler sereinement pour une meilleure cohérence et un meilleur fonctionnement.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Martine Laguerre
Jean Luc Bari